Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1982)

**Heft:** 647

Rubrik: Glanures helvétiques

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### FISCS CANTONAUX

# Durs, mais surtout pour les petits

chiffres». On découvre dans cet utile travail de synthèse, entre autres, la charge fiscale pesant sur un contribuable marié et sans enfant, suivant son La débauche publicitaire des banques a tout de même quelques bons côtés. Voyez le petit mémento de poche, édité par l'UBS et intitulé «La Suisse en canton de domicile (impôts fédéraux, cantonaux et communaux au chef-lieu du canton). Nous nous sommes amusés à établir le classement des cantons suisses — en tête, le plus cher — et à comparer les situations en 1977 et en 1981. Voici les chiffres les plus révélateurs pour les Romands:

TÉGORIES NTRIBUABLES	FRIBOURG	VAUD	VALAIS	NEUCHÂTEL	GENÈVE	JURA	SUISSE
CATÉ DE CONT	Rang 81 (77) taux	81 (77) taux	81 (77) taux	81 (77) taux	81 (77) taux	81 taux	taux moyen
30 000	1 (1) 11,1 (11,8)	2 (2) 10,7 (11,4)	6 (9) 9,7 (10,3)	5 (9) 10,1 (10,3)	3 (8) 10,4 (10,4)	4 — 10,3 (—)	8,9 (9,6)
50 000	1 (2) 16,6 (16,8)	4 (3) 15,7 (16,4)	6 (7) 15,4 (16,1)	5 (9) 15,6 (15,9)	2 (3) 16,4 (16,4)	3 — 15,8 (—)	14,2 (15,1)
100 000	5 (11) 25 (24,5)	3 (4) 25,5 (25,7)	1 (2) 26,7 (27,2)	9 (14) 24 (24,2)	6 (9) 24,8 (24,8)	2 — 26,1 (—)	23,7 (24,6)
200 000	9 (14) 32,3 (31,5)	1 (2) 34,6 (34,6)	7 (6) 32,9 (33,1)	11 (11) 31,9 (32)	10 (10) 32,1 (32,1)	2 — 34,5 (—)	32,2 (32,9)

Première constatation: les cantons romands sont presque toujours en tête du classement, ce qui n'est pas un mal du reste, dans la mesure où cela signifie une priorité aux services collectifs... Des nuances:

Neuchâtel est de tous les cantons romands le moins exigeant et se trouve ainsi très proche de la moyenne suisse; une distinction doit être faite entre les autres Romands: alors que le Jura et Vaud ont la main «également» lourde, Genève et Fribourg s'acharnent surtout sur les contribuables petits et moyens.

Notons cependant que Fribourg a fait, pendant ces quatre dernières années, des progrès sensibles sur la voie de la justice fiscale.

A Genève, une modification des barèmes, restés inchangés depuis 1968, entrera en vigueur cette année; son impact sera minime sur le bordereau des petits et moyens contribuables qu'elle devrait

en principe favoriser. Cette nuance mise à part, le barème genevois des impôts n'a pas été modifié depuis treize ans, avec ce que cela représente comme accroissement de la charge réelle eu égard à la progression à froid; cette dernière a par ailleurs complètement modifié la situation de la politique fiscale cantonale par rapport à la moyenne suisse, puisqu'il y a treize ans le canton de Genève était très cher pour les gros contribuables et très bon marché pour les petits!

## **GLANURES HELVÉTIQUES**

Le début de l'été marque l'apparition des palmarès des sociétés suisses. Il y a la liste de la «Handelszeitung», il y en a d'autres. Les entreprises du secteur public sont généralement mentionnées dans ces listes, les coopératives ne sont pas oubliées, mais où sont les entreprises d'«économie sociale»? Pourquoi ne pas noter, par exemple, que la principale société suisse de secours mutuels, l'Helvétia, a un chiffre d'affaires largement supérieur au milliard

de francs (exactement 1159,76 millions de francs en 1981)?

Géographie du militantisme des locataires helvétiques à l'occasion du dépôt de l'initiative populaire «pour la protection des locataires». En tête, Zurich (19 635 signatures valables), puis suivent de près Vaud (19 017), Berne (17 876), Genève (16 392), ces quatre cantons largement détachés devant le Tessin, seul encore au-dessus de 5000 (7241); entre 3000 et 4000, un peloton compact

mené par Bâle-Ville (4556), serré de près par Lucerne (4064), puis Argovie (3858), Neuchâtel (3857), Saint-Gall (3640), Fribourg (3346) et Jura (3186). Encore un pallier, et on trouve Soleure (2414). Au-dessus du millier: Bâle-Campagne (1950), Valais (1724), Schaffhouse (1310), Grisons (1176) et Thurgovie (1055). En queue de peloton: Zoug (648), Appenzell Rh. Ext. (476), Schwyz (305), Unterwald-le-Bas (112), Uri (43), Unterwald-le-Haut (21), Glaris (11) et Appenzell Rh. Ext. (6).